

TARIF

# 15B

MUSIQUE EN  
ATTENTE

En bref

Période de la licence :

Un an (de janvier à décembre)

Droits annuels :

94,51 \$ pour une ligne principale de standard\* et 2,09 \$ pour chaque ligne additionnelle

Date limite :

Le 31 janvier de l'année visée par la licence (formulaire de licence et paiement)

Formulaire de licence de musique :

[socan.ca/formulaire/15B](http://socan.ca/formulaire/15B)

## Licence pour communiquer de la musique sur un système téléphonique pour les personnes en attente

Calcul de la redevance :

**EXEMPLE :**

La compagnie ABC a 3 lignes reliant son système de téléphone au système public.

Droits :  $94,51 \$ + (2,09 \$ \times 2) = 98,69 \$$ .

La redevance annuelle de la compagnie ABC = 98,69 \$ + taxes

Si la musique que vous utilisez au téléphone vous est fournie par un fournisseur, il se peut que vous n'ayez pas besoin d'une licence de la SOCAN pour cette utilisation. Veuillez nous contacter pour vous en assurer.

Calculez vos droits de licence : [socan.ca/calculatrice/15B](http://socan.ca/calculatrice/15B)

Pour toute autre utilisation de musique, veuillez contacter la SOCAN ou essayer le Sélecteur de licence à [socan.ca](http://socan.ca)

Autres tarifs pouvant être applicables :

**15A** (musique de fond dans votre établissement, magasin, etc.)

**8** (événement unique avec ou sans danse)

\*Ligne principale de standard : une ligne principale de standard est une ligne reliant l'équipement de commutation téléphonique au système de téléphone public. Votre compagnie de téléphone peut vous dire combien vous avez de lignes principales de standard.

# SOCAN

Licenciés actuels 1.866.944.6224  
Nouveaux comptes 1.866.944.6211  
licence@socan.ca socan.ca

Pour information seulement.

Pour le texte complet du tarif, veuillez consulter la Gazette du Canada, disponible sur notre site [socan.ca/fr/licensees/music-use](http://socan.ca/fr/licensees/music-use) ou visitez le site de la Commission du droit d'auteur du Canada au [www.cb-cda.gc.ca](http://www.cb-cda.gc.ca).